

Membres	15
Présents	15
Représentés	0
Votants	12
Exprimés	13
- Pour	13
- Contre	0
- Abstention	0

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DE LA CORREZE
COMMUNE D'EYREIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 2024-36

Séance du 09 Septembre 2024

Objet : Création d'une servitude ZAC de la Montane - POLYTECH

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf septembre, à dix-huit heures trente,
 Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 30 août 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme LE MIGNON Marie-Pierre,

Présents : Marie-Pierre LE MIGNON, Marie-Thérèse AGNOUX, Jean-Loup CHARBONNEL, Adeline DICHAMP, Isabelle GRANCHER, Patrick HERMABESSIERE, Mireille MAZEAU, Patricia NOILHAC, Patrice RIVIERE, Fabrice SABEAU, Jean-Marie SAINNEVILLE, Daniel SOULIER

Excusé(e)s : Jean-Philippe MORENA, Christelle CAUDIE, Sébastien GARCIA

Pouvoir : Jean-Philippe MORENAN donne pouvoir à Marie-Thérèse AGNOUX

Secrétaire de séance : Patricia NOILHAC

Madame la Maire expose au Conseil Municipal la demande de l'entreprise Polytech concernant la servitude de passage en tréfonds afin de faire passer les réseaux et câbles de raccordements du parc au site de production.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **Autorise** la servitude de passage en tréfonds des réseaux et câbles jusqu'à retrait définitif des de ces derniers.
- **Accepte** de ne pas être indemnisé pour cette servitude.
- **Autorise** la Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Maire,
 Marie-Pierre LE MIGNON


